



TransGenre Actu

Octobre 2003 — N° 10/03 — 2€

« Il n'y a pas de loi qui puisse régir l'harmonie entre les êtres. Elle ne peut être réalisée que par un effort constant de chacun. »

Femme de lettres américaine - Erica Jong

Extrait d'un Entretien avec Sophie Lannes - Juillet-Août 1978



Edito

Cet éditto est particulier. Je ne devais pas le rédiger. Mais voilà, notre vie est agrémentée d'événements qui font que l'on ne sait jamais où demain nous serons. Notre co-présidente Dominique Place, actuellement fortement plébiscitée dans son travail m'a demandé de me livrer à cet exercice. Exercice, car cet éditto n'est pas des plus plaisant. Même si certaines nouvelles sont bonnes, telle que le démarrage de l'antenne Bretagne et l'organisation d'une importante conférence, nous devons avec un peu de déception vous signaler que votre bulletin mensuel risque fortement de devenir bimestriel. Et pourtant, nous l'avons suffisamment répété, et cela devient lassant de le dire et le redire : nous avons besoin de bénévoles !

Alors le témoignage de Christine arrive à point. Cer-

tes, nous espérons bien que ses écrits vous donneront envie de participer à la vie intense du CARITIG. Et certes, cela nous donne un peu plus d'énergie pour maintenir le cap, mais pour combien de temps ?

Comme vous avez du le remarquer, nous n'organisons pas de réunions au CRIPS pour ce trimestre. Devant les nombreuses activités de l'association, nous avons décidé de mettre des priorités. Aussi les réunions sont tombées dans la trappe intitulée « je reviendrai quand nous serons plus nombreux pour gérer cette activité ». Il faut savoir ménager son association pour qu'elle dure !

Néanmoins quelques réunions en moins, cela peut se transformer en une importante conférence. Et pour la première fois depuis sa création, le CARITIG est

partenaire dans l'organisation d'un événement d'une telle importance.

Réunir plus d'une centaine de psys, faire intervenir des non-moins célèbres auteurs, représente une occasion unique pour vous permettre de voir une autre facette de votre association. Car si le CARITIG peut être un lieu de convivialité, un endroit pour briser l'isolement, une interface pour trouver les adresses nécessaires dans la transition. C'est aussi et surtout un organisme fait pour produire de la réflexion et de la sensibilisation. Donc fournir à certains une autre approche des questions de genre. Alors, nous espérons que vous serez nombreux à venir pour cet événement majeur.

Armand Hotimsky,
co-président du CARITIG

Dans ce numéro :

| | |
|------------------------|---|
| Edito | 1 |
| Atelier FTM | 2 |
| Alerte de sécurité | 3 |
| Genèse d'une rencontre | 4 |
| Lobbying | 5 |
| Suite, Lobbying | 6 |
| Forum associatif | 6 |
| Petites Annonces | 7 |
| Sur CARITIG.Org | 7 |
| Planning des activités | 8 |

Avec
TransGenre Actu :

- Présentation de la conférence du 23 novembre

**CONFÉRENCE DE PATRICK CALIFIA LE 23 NOVEMBRE
TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES ADHÉRENTS DU CARITIG**



Atelier FTM

Le 29 juin, il faisait bon rentrer au CGL quand Paris ressentait sa première bouffée de chaleur...

Ma démarche qui consistait en tant que scénariste à rencontrer un groupe autour de la question transgenre fut bien accueillie lorsque je me présentais à la dizaine de personnes réunies et ce qui suit est le résultat des notes que je pris ce jour-là.

L'animateur du débat est Marc, FTM, grand blond, bel homme ma foi, venu avec sa compagne et un ami proche. Armand Hotimsky avant de lancer le sujet, rappelle que l'affirmation de soi comme transgenre est souvent liée au fantasme de l'épreuve du caryotype. Bon nombre de trans espèrent que l'analyse chromosomique va confirmer biologiquement cette tendance. Mais il faut savoir que le résultat est généralement négatif : le caryotype s'avère «normal».

Marc au rythme des questions posées répond calmement, une grande sérénité se dégage.

La première partie du débat repose sur le traitement hormonal que Marc a entamé après deux ans et demi de suivi psy. Marc raconte que dès la première injection...

...suite dans la version réservée aux adhérents du CARITIG

Alerte de sécurité

"Les hommes habillés en femmes" seront fouillés quand ils voyagent.

Le gouvernement américain a publié début septembre de nouvelles règles de sécurité dans les aéroports et pour entrer sur le territoire américain. Ces règles vont avoir un impact sur la communauté transgenre puisque le département de la sécurité intérieure pense que les terroristes pourraient se déguiser en femme.

« Il n'avait pas été précédemment imaginé qu'Al Qaïda puisse faire usage d'attaques suicides. Aussi, les terroristes vont employer des nouvelles méthodes pour concevoir de nouvelles attaques suicides. Des hommes bombes humaines pourraient être habillés en femme pour décourager les fouilles » est écrit dans l'alerte.

L'agence de Sécurité a aussi noté: « Les récentes attaques en Arabie Saoudite, Indonésie et Irak se servaient de voitures piégées contre des hôtels et des habitations, ce qui laisse à penser que des cibles de civils protégées par des services de sécurité minimum pourraient être perçues comme des options faciles aux USA. Des cibles comme des appartements dans des complexes d'habitations, des stations d'essence, des galeries marchandes et des restaurants. »

La population transgenre doit prendre très au sérieux cette alerte. Les personnes transgenres pourraient être prises par erreur pour des terroristes. Les fouilles à l'aéroport et les autres lois pour accroître la surveillance sont à présent renforcées. La NTAC craint d'inquiétants dérapages. Les personnes en cours de transition ainsi que les travestis doivent comprendre qu'il vaudra mieux voyager avec les vêtements de leur sexe anatomique. Mais même en-dehors des aéroports, le port de vêtements opposés à leur acte de naissance représentera un risque dans les endroits avec une surveillance constante.

Pour ceux qui ont fini leur transformation, des problèmes pourront se faire jour au moindre soupçon des autorités. Il est conseillé d'avoir sur soi une attestation de votre changement d'identité. Les terroristes même s'ils usent de faux papiers ne se serviront pas de certificat d'un médecin ou d'attestation d'un tribunal.

Soyez prêt à dire la vérité sur votre statut de genre si les autorités vous questionnent. Aussi effrayant que cela paraissent vos hésitations et vos questions évasives pourraient attirer l'attention des autorités et se retourner contre vous. Un manque de coopération avec les autorités est toujours mal vu.

« Ce n'est pas une demande pour que tout le monde soi "out and proud" ("s'assume fièrement") » déclare Vanessa Edward Foster, présidente de la **National Transgender Advocacy Coalition** « nous voulons éviter que des transgenres innocents soient emprisonnés pour avoir répondu de façon hésitantes, parce que ces hésitations ont été prises pour des motivations terroristes cachées. »

La NTAC demande aussi qu'on lui répercute les incidents ou des transgenres sont abusés en mots ou en gestes pour des prétextes. Si quelque chose de cette nature vous arrivent, communiquez-le nous. Un besoin accru de sécurité ne devrait pas permettre à la loi de juger des styles de vie et d'abuser d'innocents coopératifs.

« Même si les pires scénarios peuvent nous sembler alarmant, nous ne voulons pas que la communauté se décourage de voyager. Les autres voyageurs aussi vont être affecté par ces lois. »

« Vivez votre vie » suggère Foster « Faites juste attention quand la situation le demande, soyez préparés ».

Correspondance USA,
Robyn Walters, Seattle, NTAC

Frédérique Gutman

Le TGA plus vite chez vous et en couleur, c'est simple : adopter la version par email. Inscrivez-vous avec le formulaire disponible sur la page d'accueil du site

Genèse d'une rencontre

Je suis devenue membre du CARITIG en janvier 2003 que je ne connaissais alors que via internet. Le site, riche en informations, nouvelles du front, engagements permanents de son bureau, m'a amené à découvrir un écho à mon propre questionnement. Au fil des numéros de TGA, j'ai pu apprécier le travail des bénévoles (ou militants), les espoirs ou déceptions des rédacteurs, le manque de moyens devant l'immensité du travail à accomplir et ce, malgré une volonté extraordinaire de faire reconnaître notre existence ainsi que nos droits.

Mais que faire ? Je vis à une centaine de kilomètres de Paris, j'ai des contraintes familiales ! Et puis de quoi ont-"ils" besoin ? Questions sans réelles réponses que je me posais pendant la période estivale. Et puis, un paragraphe dans notre mensuel attira mon attention : Pré recrutement en vu de trouver de nouveaux bénévoles actifs(ves), prêts à faire vivre notre association. Super ! Ça tombe quand ? Bon pour le premier rendez-vous, c'est râpé, vacances bien méritées oblige ! Par contre, le 27 août, no problemo ! Le monde a besoin de moi, telle wonder-woman, j'y cours ou plutôt j'y vole ! Ça me donnera l'occasion de sortir de mon trou et de mettre un visage sur ces noms signant ou co-signant (n'est-ce pas les co-présidents) certains articles.

...découvrez la suite de cet article en adhérant au CARITIG

Lobbying, positions du CARITIG

Faisant suite au rendez-vous avec le Premier Ministre, l'InterLGBT a organisé une réunion spécifique sur la question transgenre pour préparer la politique à adopter lors des prochains rendez-vous dans les Ministères.

La direction de l'InterLGBT avait donc interpellé les associations trans (ASB, PASTT et CARITIG) sur 5 points :

1. - Déclassification de la transsexualité des troubles mentaux,
2. - Assouplir la jurisprudence pour les changements d'état civil,
3. - Demander des papiers d'identité dérogatoires,
4. - Formation des médecins,
5. - Lutte contre les discriminations.

Plusieurs échanges par courriel nous ont permis d'avancer dans nos réflexions et sur les priorités à développer.

Voici une synthèse de ce qu'il en ressort et du positionnement du CARITIG.

1. - Déclassification de la transsexualité des troubles mentaux

Fondamentalement en accord avec ce principe, le CARITIG a néanmoins présenté une position d'attentisme très mal acceptée par les différentes organisations représentées à cette réunion.

En voici les raisons :

« Depuis de nombreuses années, il y a sur ce sujet discussion outre-atlantique. Le problème récurrent est qu'en cas de déclassification, la prise en charge des frais médicaux risque de ne plus être reconnue. Pour les américains, le problème est inversé par rapport aux européens, puisqu'ils font tout pour obtenir les remboursements par leurs mutuelles donc ils essaient de faire reconnaître la transsexualité comme un état nécessitant une prise en charge. De l'autre côté, les européens essaient de conserver cet acquis mais en même temps ils

en sont prisonniers du fait de cette dépendance qui crée ainsi une sur-médicalisation de la question ! Le CARITIG est, cela va de soi, favorable à une déclassification, cependant nous pensons qu'il n'est peut-être pas très ingénieux actuellement d'avancer cette question auprès du Ministère de la Santé. A titre d'information : l'Italie et la Belgique ne remboursent plus les traitements hormonaux des transgenres depuis quelques mois. Ne donnons pas plus d'arguments aux organismes de sécurité sociale pour éliminer les transgenres du champ d'application des prises en charge. De plus, c'est au niveau de l'APA (American Psychiatry Association) que se joue l'évolution du DSM (manuel diagnostic international de psychiatrie), l'OMS ne fait que reprendre les critères du DSM, et il en va de même pour la Sécurité Sociale. Concernant le DSM, il est important de savoir, que celui-ci sera révisé en 2007, pas avant. »

Enfin après discussion, et vu le symbole qui représente cette demande, nous avons émis un accord favorable en précisant qu'il est capital d'accompagner systématiquement cette demande à celle d'une meilleure prise en charge en se basant sur la recommandation E1117 du Parlement Européen.

2. - Assouplir la jurisprudence pour les changements d'état civil,

Notre position était claire et tout simplement logique : Il est impossible de demander une harmonisation de la jurisprudence, car justement l'intérêt de la jurisprudence c'est qu'elle évolue ! Ainsi depuis quelques années, celle-ci s'avère de plus en plus intéressante dans les décisions de changements d'état civil. Demander son harmonisation, c'est la faire disparaître au profit d'une loi.

Aussi deux stratégies se dégagent :

- Celle que nous avons défendu pendant de nombreuses années, à savoir pas de loi en raison des risques inhérents à cette demande. La difficulté de faire modifier ou améliorer une loi qui pourrait s'avérer trop restrictive ; et attendre une évolution plus importante de la jurisprudence qui se révèle de plus en plus souple, mais qui hélas évolue timidement.
- deuxième possibilité, prôner la mise en place d'une loi.

En l'espace de très peu de temps, la position du CARITIG a totalement changé. Sa logique ne fait que suivre l'évolution des législations pour les transgenres en Europe.

Comme vous avez pu le lire dans le TGA du mois de février, la Finlande a légiféré sur la question du changement d'état civil (sans précision en matière de chirurgie génitale). Le gouvernement belge travaille actuellement sur un projet de loi et le Royaume-Uni est acculé à voter une loi très progressive suite à sa condamnation par la Cour Européenne des Droits de l'Homme en 2002.

C'est donc dans ce contexte très positif, que le CARITIG aujourd'hui s'avère favorable à une proposition de loi. Évidemment, il faudra faire très attention à l'élaboration de cette dernière. Et nous précisons, dès à présent, le fait plus que nécessaire de bien séparer les considérations médicales des aspects juridiques.

Le CARITIG s'opposait jusqu'à présent à une loi, en raison de plusieurs points d'achoppement. Entre autre, le risque de dérapage vers un système britannique, permettant de modifier les papiers d'état civil de la vie courante, mais pas l'acte de naissance. Ce système a ainsi empêché les transgenres britanniques de se marier, d'adopter, etc. bref, de

Suite, lobbying

vivre au même niveau que leurs concitoyens. En annexe du TGA de juin 2002, vous aviez pu lire un document expliquant en détail cette situation. Depuis, la condamnation en juillet 2002, le gouvernement britannique harcelé par Press For Change, association de lobbying transgenre, va faire l'impensable : voter une loi permettant à tous les transgenres, opérés ou non, d'obtenir un changement d'état civil.

Le deuxième point d'achoppement était lié à la main mise de certains médecins sur la question. Là également, des décisions de la Cour de Justice peuvent être utilisées pour confronter cet écueil ainsi que les droits fondamentaux qui assurent la liberté de choix des médecins.

L'Europe bouge ! Aussi il nous faut nous engouffrer dans cette brèche, c'est à présent le bon moment. Avec le soutien de l'InterLGBT, le lobbying effectué par l'ILGA-Europe, les associations transgenres de toute l'Europe, nous devons pouvoir atteindre cet objectif.

3. - Demander des papiers d'identité dérogatoires,

Cette proposition nous a paru être une erreur de stratégie. Si l'on demande une loi pour un changement d'état civil sans intervention chirurgicale, il ne faut certainement pas demander des papiers dérogatoires, ce serait une solution alternative et tellement plus facile pour le gouvernement.

La présence d'un juriste venait confirmer notre position. Et finalement, cette demande a été abandonnée.

4. - Formation et choix des médecins,

Là encore nous étions en désaccord avec les propositions des autres associations. Chercher à confronter les équipes médicales à reconnaître leur méconnaissance s'avère être le meilleur moyen pour maintenir un état de défiance entre les transgenres et le corps médical. Notre point de vue est simple : L'amélioration de la formation des médecins est directement liée à la question du libre choix des médecins. A savoir dès qu'il y a concurrence, il est nécessaire d'être le meilleur !

Argumenter sur la libre circulation des personnes dans toute l'Europe, faire qu'il y ait prise en charge par la Sécurité Sociale dans toute l'Europe seraient les meilleurs moyens pour modifier le comportement des médecins qui ne pourraient ainsi plus être dans la toute puissance.

5. - Lutte contre les discriminations.

Demander l'abrogation complète et définitive de l'arrêté Lépine, l'exequatur des procédures de changement d'état civil dans toute l'Europe, l'ouverture des CECOS aux transgenres, la conservation des droits parentaux, une application des directives européennes ainsi que de la recommandation E117.

Forum Associatif

Merci à tous les bénévoles qui ont participé par cette belle journée à la bonne tenue du salon associatif du 12^{ème} arrondissement de Paris, le samedi 20 septembre. Nous avons pu échanger de bons contacts avec une population en demande d'informations sur le sujet. De nombreux témoignages de soutien, quelques regards hagards, mais en somme toute, une journée agréable.



Le Bureau du CARITIG

Suite de Genèse...

Christine Delaine,
septembre 2003



Petites Annonces

N° 0310001 - Domy Grenoble recherche contact et rencontre avec Membres du CARITIG (TG, TV, MTF, FTM) sur Région Rhône-Alpes

N° 0310002 - Vends trois perruques, possibilité de les voir lors de certains ateliers. Pour plus de détails, écrire au journal qui transmettra.

N° 0310003 - Vends matériel de musculation : poids de 1kg et 500 gr à attacher par velcro.

N°0310004 - Vends livre d'occasion de Mario Martino, FTM, 10 Euros.

Pour passer une annonce :

Envoyer par courrier (voir adresse ci-dessous), fax ou email votre texte (150 caractères maxi lisibles) en mentionnant votre numéro d'adhérent, ou vos coordonnées (aucune adresse personnelle ne sera publiée).

Un numéro sera attribué pour chaque annonce. Celles-ci faisant partie de TGA figureront donc sur le site de l'Association, c'est la raison pour laquelle nous vous déconseillons d'indiquer votre numéro de téléphone. (Toutefois si vous souhaitez le faire apparaître, merci de nous le préciser)

Le CARITIG se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui sont contraires à sa déontologie, aux dispositions légales ; ainsi que les annonces revêtant un caractère pornographique.

Pour répondre à une annonce :

Envoyez votre réponse dans une enveloppe (format 16 x 11 cm) dûment timbrée, sans mention d'adresse, mais en portant uniquement au crayon le numéro de l'annonce.

Glissez le tout dans une autre enveloppe, à l'adresse suivante :

Le CARITIG recherche un petit aspirateur, du matériel de bureau, du matériel informatique, PC de bureau ou portable, des ramettes de papier couleurs et blanc, des enveloppes tous formats, etc.

CARITIG
BP 756
75827 Paris Cedex 17

SUR WWW.CARITIG.ORG

Vous avez été nombreux à nous demander le mot de passe de la photothèque. Depuis peu, celui-ci est systématiquement fournis lors d'envois de messages à la liste de diffusion.

Alors, abonnez-vous à ce service gratuit :
<http://www.caritig.org/lettre/lettre.php3>
Si nous sommes contents de constater votre intérêt pour la photothèque, nous le serions beaucoup plus si vous pouviez participer à l'amélioration de cette base photographique.

Doit-on le redire ?
Envoyez nous des photos !

Voici à présent les changements au niveau du site que nous prévoyons dans les jours, semaines et mois à venir :

- Nous allons rajouter un questionnaire pour les personnes qui sou-

haiteraient témoigner auprès des divers médias possibles.

- Des sons devraient venir compléter le superbe mémoire d'orthophonie de la rubrique « Recherche ».

- Nous souhaitons également corriger les questions de la FAQ. Avouons-le, celle-ci est quelque peu vieillissante !

Pour l'alimenter, dans peu de temps sera rajoutée une rubrique « définitions ». Dans un premier temps, nous allons y mettre les définitions de la transsexualité et du travestissement que l'on trouve dans différents dictionnaires. Et au fur et à mesure, nous compléterons cette rubrique. Si vous avez des livres présentant des définitions, n'hésitez pas à nous les envoyer, mais attention, n'oubliez pas d'indiquer les références.

Retrouvez-nous sur
le Chat !
www.caritig.org

Les permanences ont repris !

Aussi vous pouvez retrouver Maître Nabucet, avocat au Tribunal de Lyon tous les mercredis de 18h30 à 19h30. N'hésitez pas à lui poser vos questions d'ordre juridique.

Et n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste de diffusion pour être tenu au courant de toutes les modifications à venir :
<http://www.caritig.org/lettre/lettre.php3>

Pour votre information, ce nouveau Chat ne requiert pas d'inscription préalable. Attention, les dialogues restent affichés seulement pendant 30 minutes.

PLANNING

15 octobre - Atelier - Paris - CGL
22 octobre - Session de Recrutement
8 novembre - Rencontre à Saint-Brieuc
11 novembre - Atelier - Paris - CGL
23 novembre - Conférence - Paris
10 décembre - Session de Recrutement

Les dates des prochains ateliers et réunions vous sont donnés sous réserve de modification.

Permanences

Permanence d'Accueil :

- Tous les mercredis de 18 à 20 heures, des bénévoles vous reçoivent au Centre Gai & Lesbien - 3 rue Keller - 75011 Paris
- Vous pouvez également retrouver Vincent Zorn au CGL (Centre Gai & Lesbien) tous les mercredis soir de 18 à 20 heures, au côté de nos bénévoles.

Les Permanences Téléphoniques au 01.53.17.05.27. :

- Tous les lundis, de 19h00 à 22h00, Carine et Sophi, bénévoles,

Soutien psychologique

- Tous les jeudis de 18 à 20 heures, Vincent Zorn, psychologue clinicien vous écoute au téléphone au 01.53.17.05.27.

Ces permanences sont tenues selon la disponibilité des bénévoles et sous réserve de modification.

- Répondeur en cas d'absence.
- Pour des raisons financières, le CARITIG ne peut pas vous rappeler.

**Vous allez déménager ?
N'oubliez pas de nous
envoyer votre nouvelle
adresse !**

Ateliers TV, TS, TG

mercredi 15 octobre
à 20 h 00

Alexis
vous proposent un atelier sur :
« *Poil, mon ennemi,
cheveux, mon ami* »

Nous aurons également deux invitées :

Le docteur Prasquévy Demanoff, médecin esthétique ainsi que Catherine Bouteleux, spécialiste des prothèses capillaires.

mardi 11 novembre
à 20 h 00

Alcina, Elsa et Alexis
vous proposent un atelier sur :
« *le coming-out* »

3 témoignages,
pour trois vécus différents.

Les ateliers se tiennent dans les locaux du CGL - Centre Gai & Lesbien
3 rue Keller - 75011 Paris
M° Ledru-Rollin

Rencontre à Saint-Brieuc

samedi 8 novembre

Pour le lancement de l'antenne Bretagne du CARITIG, nous vous invitons à venir nous retrouver

au bar « **le Welcome** »
34 Boulevard Charner
22000 Saint-Brieuc

de 19 à 21 heures

le **Welcome** est situé juste en face de la gare SNCF.

Venez nombreux !
Adhérents ou non, tout le monde peut participer aux activités du CARITIG dans le respect des différences.

Pré-Recrutement

mercredi 22 octobre et
mercredi 10 décembre

de 20 h 00 à 22 h 00,

Nous organisons une session de recrutement de bénévoles.

A travers cette réunion, nous vous donnerons l'opportunité de mieux connaître l'association, ses activités et ses actions.

Cette session aura lieu au
Centre Gai & Lesbien -
3 rue Keller - 75011 Paris
Métro : Ledru-Rollin

TransGenre Actu est la lettre mensuelle d'information éditée par le CARITIG. Centre d'Aide, de Recherche et d'Information sur la Transsexualité et l'Identité de Genre.

Association Loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 23 janvier 1995 - N° 0280

Boîte Postale 756
75827 Paris CEDEX 17
France
Tel./Fax 01.53.17.05.27.
- Répondeur en cas d'absence.

Entre 10 et 18 heures, et uniquement en cas d'urgence : Tel. 0660.450.940.

Attention ! Pour des raisons financières, le CARITIG ne peut pas vous rappeler.

Site Internet : www.caritig.org
E-mail : caritig@caritig.org

Directeurs de la publication : Armand Hotimsky et Dominique Place
Ont participé à ce numéro : Carole, Christine Delaine, Dominique, Frédérique Gutman, Pascal Lebrun et Robyn Walters.

**Date limite d'envoi des textes
pour publication dans le numéro
en préparation :
le 10 du mois
Envoi de TransGenre Actu :
entre le 20 et le 25**